



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent; je suis en *Vedette*: tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Jeudi 20 Juin 1793.]

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Rome, le 24 mai. — Un courrier extraordinaire arrivé lundi dernier d'Ancone, a apporté la nouvelle qu'un vaisseau marchand est entré dans ce port avec un vaisseau marchand français pris dans la mer adriatique. Le gouverneur d'Ancone a fait arrêter aussitôt le capitaine vainqueur, et a fait demander des ordres pour sa conduite ultérieure. La régence a non seulement approuvé ce qu'il a fait, mais lui a envoyé l'ordre de relâcher le vaisseau français, de le pourvoir de toutes sortes de rafraichissemens, et de le dédommager des pertes qu'il peut avoir essayées, attendu qu'on n'est pas en guerre avec la France.

De Florence, le 21 mai. — Lord Hervey, ministre d'Angleterre à Florence, a informé le ministère Toscan par une note officielle, de la prochaine arrivée des forces britanniques dans la Méditerranée. Une escadre de 3 vaisseaux, aux ordres du contre-amiral Cosby, est déjà entrée dans cette mer, si l'on en croit cet avis. Lord Hervey ajoutoit qu'il espéroit que cette époque seroit le moment de la destruction de l'hydre démocratique, dont l'influence avoit dirigé les démarches de plusieurs gouvernemens.

Le ministre des affaires étrangères lui a répondu par l'ordre du grand duc, que le gouvernement Toscan saisissoit avec plaisir toutes les occasions de renouveler la profession d'une neutralité si nécessaire aux intérêts de son peuple, et qui avoit été observée de tous les côtés avec tant de loyauté jusqu'à présent.

De Stockholm, le 13 mai. — Comme le droit du plus fort est plus que jamais à la mode, et que les grandes puissances sont en goût d'arrondir leurs possessions aux dépens de celles de leurs voisins, plus foibles, il se pourroit très-bien que S. M. P. eût jetté ses yeux sur la Poméranie suédoise, qui lui conviendrait parfaitement, sur-tout à cause du port de Stralsund. D'après ce qui est arrivé à la Pologne, il ne faut plus s'étonner de rien.

De Vienne, ce 3 mai. — M. de Richelieu est parti d'ici pour Hamm en Westphalie, où réside le soi-disant régent de France. Il y porte des dépêches de l'impératrice de Russie. On ne manque pas de dire qu'elles contiennent l'assurance d'un envoi de forces militaires.

M. Toulangeon, qui est entré au service de l'empereur comme lieutenant-général, a obtenu

sa retraite avec une pension de 8000 florins ; il est affligé d'une maladie d'yeux.

Le fils de Choiseul-Gouffier est arrivé ici depuis quelques jours de Constantinople ; il se propose de se rendre à Pétersbourg.

De Ratisbonne le 14 mai. — L'électeur Palatin quoique membre de l'empire, et devant concourir, comme toutes les autres puissances, à l'armée confédérée de l'Allemagne, a cependant promis de garder la neutralité, et pressé vivement par la diète de fournir son contingent, n'a cependant offert que 3000 hommes, qu'il tiroit de la garnison de Manheim. L'empereur très-mécontent de cette offre insuffisante, qui n'a aucune proportion avec l'étendue et la convenance de ses états, vient de le solliciter très-sérieusement de ne plus se refuser, sous des prétextes sans fondement, à remplir ses obligations en qualité d'état de l'empire, de fournir en entier son contingent ; et par une conduite digne du serment de fidélité auquel il est lié, d'effacer les malheureuses impressions, que tout ce qui s'est passé jusqu'ici a faites sur les états de l'empire ; de maintenir sa gloire auprès de la postérité, et d'épargner enfin à l'empereur la désagréable nécessité à laquelle ses sentimens d'amitié ne se porteroient qu'avec regret, de présenter à la diète toute cette suite de démarches, pour en ordonner suivant les loix ».

De Manheim, le 6 juin. — Le roi de Prusse après avoir fait quelque séjour à Bodeuheni, à deux lieues de Mayence, est venu ces jours derniers s'établir à Deideshem (petite ville de l'évêché de Spire) entre Neustadt et Durkeim, et à mi-chemin de Landau à Worms. Il a donc quitté son armée devant Mayence, pour être à portée de celle qui se trouve tant du côté de Landau, que dans les Vosges entre Kaisers-Lautern et Deux-Ponts.

Le régiment de ses gardes à pied a souffert beaucoup dans la nuit du 30 mai au 31, lorsque les assiégés de Mayence tombèrent au beau milieu du quartier-général des Prussiens à Marienborn. Le général en chef Kalkreuth, et le prince Louis, fils cadet du roi, ont manqué d'être faits prisonniers.

Les assiégeans sont devant Mayence encore au même point où ils étoient, lorsqu'ils cernèrent cette ville, il y a deux mois ;

Il paroît que les assiégés, d'après un plan ; tombent à tour de rôle sur leurs ennemis coalisés autour de Mayence et de Cassel. Ils ont commencé par les Prussiens et les Hessois, ensuite sur les Saxons et les Autrichiens, et sont revenus sur les Prussiens. C'est par un détour que les Français sont parvenus le 30 mai à minuit à surprendre le quartier-général des Prussiens à Marienborn. Ils ont marché en trois colonnes par Brezenheim, et sont entrés sur la route de Nieder-Ulm par derrière.

Les Français ont fait un carnage affreux parmi les Prussiens et leurs chevaux.

A moins de grandes précautions, il faut que l'air soit à la longue infecté dans les environs de Mayence, et qu'il fasse éloigner les troupes des armées coalisées.

A Oppenheim, les cadavres d'autelà de mille Autrichiens tués le 12 mai à l'attaque de la hauteur de Weissenau, par la mitraille des Français ne sont pas encore enterrés, et leur odeur éconduit les assiégeans de la plaine, dite Ste. Croix, poste très-important pour faire le siège de Mayence.

Les Français sont assez à l'abri de ces exhalaisons impures.

F R A N C E.

De Tours, le 13 juin. — « La terreur panique, a été tel que rien n'a pu arrêter nos troupes. Plus de 30 pièces d'artillerie ont été abandonnées dans cette malheureuse journée ; un très-grand nombre de bagages sont restés dans la ville de Saumur. Le général Menou a eu deux coups de feu, son cheval a été tué sous lui, et il a été renversé de 15 pieds de hauteur, tous les généraux se sont bien montrés.

Le général Sauterre, qui a combattu courageusement, a fait sa retraite sur Baugé avec 1500 hommes ; 3000 hommes se sont repliés sur Angers, et environ autant sur Tours, avec les membres de la commission centrale. Nous comptons beaucoup sur l'armée de Niort, aux ordres de Biron, que l'on dit forte de 25 mille hommes et bien composée.

Tours n'est qu'à 15 lieues de l'ennemi ; nous ignorons s'il viendra nous chercher ; son dessein paroît être de se porter sur Angers et sur Nantes.

» Nous allons rassembler tous les débris de notre armée, et tenter une attaque ; car il est

à remarquer que nous avons toujours été victorieux quand nous avons attaqué, tandis que nous avons toujours été battus quand nous nous sommes laissés attaquer. Il nous faut des canons, des armes, et des généraux; car nous sommes à cet égard dans une grande pénurie.

» Les brigands gagnent tous les jours des partisans; ils ne pillent plus; on punit même très-sévèrement ceux qui enlèvent quelque chose.

» La garnison du château de Saumur s'est très-bien conduite; elle a tenu jusqu'à lundi à midi; mais les chefs des révoltés ayant menacé de mettre le feu aux quatre coins de la ville, les femmes sont venues se jeter à genoux au pied du château. Une partie de la garnison étoit composée des citoyens de Saumur; une capitulation fut proposée et acceptée.

A Saumur on a tiré sur Saumur et sur les députés; des dames sont allées complimenter les chefs des brigands; elles ont assisté au *Te Deum* qui a été chanté hier dans cette ville, et elles ont pris le deuil de Louis XVI.

» L'esprit public se pervertit de jour en jour; déjà on efface sur les enseignes tous les signes de la liberté, des ouvriers d'une manufacture de Tours ont aujourd'hui hautement crié: *Vive le Roi!* Le défaut des subsistances vient encore augmenter nos inquiétudes; nous sommes dans une position difficile, mais nous nous en tirerons ou nous périrons. *Signé TALLIEN.* »

« P. S. L'ennemi s'est emparé hier, à deux heures et demie, de Chinon; demain; peut-être, il sera à Tours, le Mans, la Flèche et Angers sont également menacés. »

Paris. — Les révoltés augmentent d'audace en raison de leurs succès. Ils ont mis à prix les têtes de Saumur, des commissaires de la commune, de la convention et du pouvoir exécutif. On avoit fait courir le bruit que Bénéton avoit repris Saumur: la nouvelle est fautive.

§ Des lettres de Laval du 12, annoncent qu'Angers est évacué, et que les Angevins avec leurs papiers, leurs caisses et 22 pièces de canon se sont retirés à Laval. Rien n'arrête les brigands: quatre pièces de canon de 18 étoient braquées sur le pont de Saumur, leurs décharges continuelles ont abattu un nombre infini d'ennemis; ceux-ci se sont précipités avec tant de célérité, armés de bâtons sur les cano-

niers, qu'ils s'en sont rendus maîtres avant qu'on ait eu le temps de les recharger.

§ Quand les 12 prisonniers d'hier alloient au supplice, on crioit: *Vive la nation, vive la république.* Un d'eux a dit: il est trop tard, criez: *Vive le Roi,* et tous ont crié: *Vive le Roi.*

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Collot d'Herbois.)

Suite de la séance du mardi 18 Juin.

Chabot demande que toutes les autorités soient autorisées à arrêter tous les suppléans qui se réunissent avec des intentions perfides, et Saint-André que toutes les autorités fassent arrêter tous les commissaires des départemens; que ceux sur qui on saisira des instructions perfides, soient traduits par-devant le tribunal extraordinaire, et que les autres soient mis en état d'arrestation jusqu'à la décision du comité de sûreté générale. *Décrété.*

Des citoyens du département, du Pas-de-Calais, applaudissent aux mesures de la convention, et déclarent que cinq députés de leur département, ont perdu leur confiance.

Le comité de salut public fait décréter que pour faciliter les approvisionnemens des armées et des flottes, les ministres de la guerre et de la marine sont autorisés à faire des achats dans les greniers des particuliers.

Une députation de Vernon, département de l'Eure, annonce que la ville d'Evreux est en pleine contre-révolution, qu'elle est sur le point d'envoyer des forces contre les communes qui ont refusé d'adhérer aux arrêtés du département. Elle implore l'appui de la convention, à qui elle jure fidélité.

Des citoyens des Andelis expriment les mêmes sentimens.

Un des administrateurs de l'Eure proteste contre sa signature qu'on lui a arrachée.

Lindet observe que les administrateurs d'Evreux ont su attirer dans l'erreur un corps de dragons de la Manche, soldés, et toute la gendarmerie.

Sur la proposition de Thuriot, la convention décrète ce qui suit:

Il est défendu à toutes les autorités du départ-

tément de l'Eure de reconnoître ce département et d'exécuter ses arrêtés. Il leur est enjoint d'arrêter les messagers de ce département.

La force armée qui se trouve à Evreux se rendra à Versailles pour s'y organiser d'après la loi.

La gendarmerie se rendra à son poste, sous peine de cassation.

Lève la suspension prononcée en faveur de l'administrateur qui s'est rétracté.

Marat accuse les généraux Ligonier et Westermann d'avoir causé notre défaite dans la Vendée ; il comprend dans cette accusation Menou et les commissaires Lecointre Puyraveau, Jarponvillier, Coustard et Carra. Il demande le décret d'accusation contre les deux premiers, la destitution du second et l'arrestation des commissaires.

Un autre membre dénonce Wimpfen et demande sa destitution. L'assemblée renvoie le tout au comité de salut public.

Bazyre demande, au nom du comité du sûreté générale, un sursis de trois jours à l'exécution du jugement à mort contre deux des accusés de la conspiration de Bretagne, qui ont des faits importants à révéler. On passe à l'ordre du jour.

Séance du Mercredi 19 juin.

Au nom du comité de la guerre, Poullier fait le rapport sur le compte du général Chazot. Le comité est d'avis qu'il n'y a lieu à inculpation, et que le conseil exécutif est chargé de l'employer dans un poste où il pourra être utile, mais cette seconde partie est rejetée. On observe que Chazot a été un de ceux qui a fait désarmer le bataillon Bon-Conseil, et lui a suscité toutes sortes de persécutions. On décrète simplement qu'il n'y a pas lieu à inculpation contre-lui.

Le conseil-général de Rouen demande des secours très prompts de grains. Il n'y a pas dans tout le département la valeur de vingt

livres de pains par individu. Renvoyé au comité d'agriculture.

Une députation de l'Oise apporte l'approbation de tous les citoyens de ce département, sur ce qui s'est passé le deux de ce mois.

Les administrateurs de la Somme mandés à la barre, paroissent ; ils avouent qu'ils ont été trompés par le rapport infidèle de Deléchoi leur député, ils sont renvoyés au comité de salut public pour être interrogés séparément.

Des Marseillois s'étoient venus plaindre hier de l'oppression qu'éprouvoient les patriotes, et des assassinats multipliés que commet le tribunal populaire élevé dans cette ville par le comité central. Un décret a supprimé le tribunal, et fait deffendre aux juges de continuer leurs fonctions : il n'en ont pas moins rendu des jugemens qui s'exécutent journellement. Sur le rapport, on décrète que le tribunal de Marseille n'a jamais été une autorité constituée ; que les individus qui le composent, sont autant d'assassins qui se jouent de la vie des hommes ; que les jugemens qu'ils rendent, sont autant d'attentats contre l'humanité et la justice : les citoyens ayant tous le droit naturel d'exterminer la tyrannie sous quelque dénomination que ce soit ; met tous les membres de ce tribunal hors la loi, permet à tout le monde de courir sus, et de leur donner la mort ; ceux qui se prêteront à l'exécution des jugemens seront déclarés complices casse le comité central, et mande à la barre le procureur général syndic et le procureur de la commune de Marseille.

Une lettre de Kellermann du 25 mai, rend compte d'une action de bravoure de 30 soldats du deuxième régiment et de trois volontaires qui se sont emparés du premier poste Piémontois sur le Mont-Genève occupé par 25 Piémontois. Malgré la difficulté de l'accès, sans autres armes que leurs sabres, ils se sont rendus maîtres du village, et se sont distribués tout ce qu'ils y ont trouvé, y ont planté l'arbre de la liberté et ont fait sauter les armes du Roi de Sardaigne.